

**Procès-verbal de la réunion du Comité de consultation publique (CCP) de la Direction
générale des produits de santé et des aliments
Les 22 et 23 novembre 2002
Ottawa (Ontario)**

RÉSUMÉ

Le Comité de consultation publique de la Direction générale des produits de santé et des aliments (DGPSA) tenait sa réunion inaugurale les 22 et 23 novembre 2002, à Ottawa. Avant la réunion, les membres avaient reçu un dossier qui contenait de l'information sur plusieurs des points inscrits à l'ordre du jour. Voici le procès-verbal de la première réunion du CCP.

PRÉSENTATIONS

Accueil et présentations

Aperçu de la Direction générale des produits de santé et des aliments (DGPSA)

Aperçu du Bureau de participation des consommateurs et du public (BPCP)

Engagement des citoyens

LIGNES DIRECTRICES DU COMITÉ DE CONSULTATION PUBLIQUE

Les lignes directrices ont été révisées par les membres. Les changements aux lignes directrices sont les suivants:

Gestion et administration: Le comité sera ouvert à des points de vue variés à l'intérieur du groupe et ne cherchera pas nécessairement un consensus sur chaque question. Le président déterminera s'il y a consensus sur une question. Une vote sera peut être requis dans certaines situations. Les différents points de vues seront décrits pour certaines décisions et recommandations.

Dans la mesure du possible, un dossier d'information sera fourni au membres deux semaines avant la rencontre. Les membres vont réviser le procès-verbal de la réunion avant qu'il soit affiché sur le site web.

DISCOURS DU TRÔNE ET INITIATIVES DE LA DGPSA

Le groupe procède à une analyse comparative de classement et dresse une liste par ordre d'importance des initiatives de la DGPSA que les membres du CCP aimeraient examiner plus à fond. Il ne s'agit que d'une liste préliminaire fondée sur une connaissance superficielle de la DGPSA. Les membres se réservent le droit de la modifier à une date ultérieure. Les plus importantes initiatives sont les suivantes : le règlement sur l'étiquetage des aliments (y compris la biotechnologie et les aliments génétiquement modifiés), la nutrition et la saine alimentation, en particulier chez les jeunes, l'interaction entre les médicaments et les produits de santé naturels ainsi que l'accès aux médicaments sécuritaires et efficaces.

CHOIX D'UN PRÉSIDENT ET D'UN VICE-PRÉSIDENT

Par vote secret, le CCP choisit les dirigeants suivants :

Président : Wayne Busch

Vice-président : Dominic Bergeron

FONCTIONNEMENT DU COMITÉ

Les membres du CCP conviennent du fonctionnement qui suit.

Fréquence des réunions : Tel qu'indiqué dans le mandat du CCP, il y aura au moins trois réunions par année et d'autres réunions s'ajouteront, au besoin.

Lieu : deux des trois réunions se tiendront à Ottawa et l'autre dans une des régions. De préférence, les réunions auront lieu dans des pièces vitrées et dans des endroits pas trop isolés (p. ex., hôtel d'un aéroport). Le président et le personnel du BPCP décideront de l'endroit qui convient le mieux pour la réunion (hôtel ou bureaux de Santé Canada).

Établissement de l'ordre du jour : L'ordre du jour sera établi conformément au mandat du CCP. Il y aura un point courant à l'ordre du jour sur les nouvelles questions à aborder (état de la nation ou mise à jour locale). On réorganisera l'ordre du jour à chaque début de journée. L'ordre du jour inclura des questions relatives à la DGPSA de même que les processus de consultation.

Jours de la semaine et durée des réunions : Les réunions se tiendront le vendredi et le samedi. Le président décidera s'il y a lieu de prolonger les réunions et s'assurera de la disponibilité des membres avant de prendre sa décision.

Procès verbal : Le compte rendu ne citera pas les commentaires de membres individuels. Le procès-verbal sera bref et concis. Il fera état des conclusions, des recommandations et des mesures prises (qui, quoi et quand). Il sera rédigé en français et en anglais, puis soumis aux commentaires et à l'approbation des membres après chaque réunion. L'ébauche sera envoyée aux membres par fax ou par courriel. Les membres feront parvenir leurs commentaires au président et au secrétariat, qui apporteront les modifications nécessaires pour s'assurer de l'exactitude du contenu avant de transmettre le compte-rendu à la sous-ministre adjointe pour obtenir l'autorisation préalable à l'affichage sur le site Web public. Des notes supplémentaires pourraient être jointes au procès verbal à l'intention des membres seulement. Ces notes serviront d'aide-mémoire pour les renseignements fournis ou discutés.

Documentation en vue de la réunion

Un dossier avec les renseignements bilingues sera envoyé aux membres au moins deux semaines avant chaque réunion. On limitera la quantité de documents, mais on inclura de l'information sur les sources à consulter pour obtenir plus de précisions, le cas échéant (y compris des sources de renseignements sur le Web). Les dossiers renfermeront un résumé de deux pages sur ce qui est attendu du CCP, les raisons qui motivent ces attentes ainsi que les répercussions de chaque sujet abordé.

Les membres échangeront des renseignements sur leurs domaines de connaissance et de compétence qui

pourraient être utiles avant, pendant et après les discussions de la réunion.

Réunions prévues en 2003

- Le 31 janvier et le 1^{er} février, à Ottawa
- Les 23 et 24 mai, à Vancouver
- Les 3 et 4 octobre, à Ottawa.

D'autres réunions seront planifiées lors de réunions ultérieures du CCP. Au besoin, on fixera d'autres dates au cas où une réunion serait reportée.

Protocole de communication

Tenir le président informé de tout échange d'information sur des questions de fond entre les membres et les représentants du BPCP.

Le vice-président se chargera d'identifier différentes façons de favoriser la communication entre les membres.

Le BPCP agira à titre d'intermédiaire principal pour obtenir des renseignements de Santé Canada. Le Bureau se chargera de trouver la meilleure façon pour les membres de communiquer avec un employé de la DGSPA.

Pour ce qui est des questions de fond, les membres devraient communiquer avec Jacinthe Guindon. En ce qui concerne les questions de logistique (déplacement, administration, etc.), il faut communiquer avec Liz Dorning.

Politique sur la communication avec les médias

Santé Canada a des politiques précises sur la communication avec les médias. Toute demande des médias devrait être référée à Jacinthe Guindon. Ce sujet sera discuté en détail à la prochaine rencontre du CPP. Le BPCP enverra des messages généraux aux membres du CCP et aux directeurs régionaux de communication.

Processus de prise de décision

Le président déterminera s'il y a ou non consensus sur une question. Le CCP reconnaît qu'il devra parfois voter pour prendre une décision.

Il faudra tenir compte des divergences d'opinion dans les décisions et les recommandations.

ÉVALUATION DE LA RÉUNION

Les membres ont rempli un formulaire d'évaluation sur la première réunion.

SUIVI

- ❑ Les membres échangeront des renseignements sur leur propres domaines de connaissance et de compétence.
- ❑ Le BPCP distribuera avant la prochaine réunion des copies de l'accord du gouvernement avec les organismes bénévoles.
- ❑ Les membres qui ne l'ont pas déjà fait devront contresigner leur lettre de nomination du sous-ministre Ian Green. Ils devront indiquer aussi la durée de nomination qui leur convient, puis retourner la lettre dès que possible dans l'enveloppe fournie à cette fin.
- ❑ Les membres qui ne l'ont pas déjà fait devront signer et retourner les formulaires pour la sécurité et pour les conflits d'intérêt.
- ❑ Le BPCP enverra par courrier et par courriel une liste de tous les membres avec leur adresse, leur adresse électronique et leur numéro de fax.
- ❑ Dominic Bergeron rédigera une proposition pour la prochaine réunion sur la possibilité de créer un forum pour permettre aux membres de tenir des discussions entre les réunions.
- ❑ Le BPCP va développer des recommandations sur la politique de communication avec les médias.
- ❑ Le BPCP modifiera le mandat afin qu'il reflète les changements discutés au cours de la première réunion.